

Le programme des journées de rencontre sera publié dans le prochain Bulletin.

Colloque Fernand Dumont

Fernand Dumont fera l'objet d'un colloque important à l'Université d'Ottawa en février 1998. Pour information sur la date précise et le programme, on est prié de communiquer avec madame Lucie Dumais du Département de sociologie à l'université d'Ottawa.

XIV^e congrès mondial de sociologie

Montréal, Canada

Du 26 juillet au 1^{er} août 1998

Vous pouvez vous procurer des formulaires d'inscription au

Secrétariat du XIV^e congrès mondial de sociologie

Université de Montréal

CASE POSTALE 6128, SUCCURSALE Centre-ville

Montréal (Québec)

Canada H3C 3J7

Enformation disponible sur WWW à l'adresse suivante : <http://www.bcoc.umontreal.ca/>

COUPE, COUPE, COUPE, FAIT DE LA FUMÉE (air connu)

André Tremblay
Département de sociologie
Université d'Ottawa.

Entre 1995-1996 et 1997-1998, le budget consacré aux universités aura été coupé de plus de 18%. Pendant la même période, principalement pour des raisons démographiques mais aussi à cause de la concurrence de l'enseignement collégial, la population étudiante décroîtra de 4,2% (MEQ, 1997). Ces deux constats montrent bien l'effort consenti par le système universitaire québécois pour rencontrer les objectifs budgétaires du gouvernement. Ils ne nous disent rien cependant des conditions vécues par les étudiantes, les étudiants et les membres des corps professoraux au sein des universités. Jusqu'à quel point les premiers voient-ils la qualité de leur formation diminuer? Jusqu'à quel point les corps professoraux disposent-ils encore des ressources qui leur permettent de réaliser la mission de l'Université?

Les études que nous avons conduites auprès des directeurs et des directrices des unités administratives du Québec pour le compte de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) sont les seules qui permettent à ce jour d'évaluer les conséquences de ces coupures budgétaires sur la qualité de la formation et les conditions du travail professoral.

Aspects méthodologiques

Une première étude a été conduite en 1995. Nous avons alors expédié un questionnaire à tous les responsables d'unités de recherche et d'enseignement universitaire du Québec (généralement des départements, sauf les HÉC et l'École Polytechnique). 263 personnes avaient répondu (47,3%). Nous posons des questions sur la qualité de la formation et les conditions du travail professoral. En 1997, nous avons repris les questions de 1995 auxquelles nous avons ajouté des questions notamment sur l'atmosphère de travail, le processus de décision et l'évolution de la carrière universitaire. Au total, 239 personnes ont complété notre sondage en 1997 (46,1%). Les rapports portant sur les deux enquêtes sont disponibles auprès de la FQPPU. Ils ont également été distribués aux responsables d'unité.

Quelques résultats

Dans ce court article, je vais limiter mon analyse à la situation spécifique du champ disciplinaire des Arts, Sciences humaines et Sociales. Il est malheureusement impossible d'identifier la situation spécifique des départements de sociologie et d'anthropologie car nous demandions à nos informateurs d'identifier leur champ disciplinaire spécifique uniquement, et ce pour des raisons statistiques et déontologiques (assurer l'anonymat).

En 1995, notre champ disciplinaire occupait la tête tant pour l'importance des compres-

sions que pour la détérioration de la formation. En 1997, nous avons été rattrapés par les sciences naturelles et le génie. Une bien triste consolation que de trouver pire que soi! Par ailleurs, les conditions du travail professoral semblent s'être détériorées davantage en 1997 qu'en 1995. Mais, par dessus tout, nous avons un profil bien particulier qui persiste d'une année à l'autre et qui nous distingue et des sciences naturelles et génie, et des sciences biomédicales.

Les conditions dans lesquelles les étudiantes et les étudiants reçoivent leur formation ont été mesurées sous sept dimensions principales. On remarque avant tout une diminution majeure de l'offre de cours par les unités. En 1997, plus de 60% des unités ont réduit le nombre de cours offerts; c'était déjà le cas pour près de la moitié des unités en 1995. On privilégie les cours à gros effectifs au détriment de ceux, plus spécialisés, qui ne concernent qu'un petit nombre de personnes. Cette diminution de l'offre de cours est donc accompagnée d'une augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les cours dans 38% des unités. Au total, avec ou sans diminution de l'offre de cours, 6 unités sur 10 enregistrent une croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants dans leurs cours. La réduction de l'offre de cours et l'accroissement de la taille des groupes-classes sont accompagnés d'une réduction du personnel disponible auprès des étudiantes et des étudiants. On a coupé le nombre de postes d'auxiliaires d'enseignement et le nombre de cours enseignés par du personnel non régulier dans 45% des cas. On note égale-

ment des baisses importantes (37% des unités) pour ce qui est du budget pour le développement d'outils pédagogiques et du matériel et de l'équipement utilisé pour l'enseignement.

Pour ce qui est du travail professoral, on note bien entendu un accroissement important de la charge d'enseignement consécutif à ce que nous décrivions plus haut et ce d'autant plus, que près des deux tiers des unités ont eu une diminution du nombre de postes de professeur(e)s et le tiers une augmentation du nombre de postes non comblés. Il est important de noter que les conséquences des coupures budgétaires ne se limitent pas au seul plan de la charge de travail professoral. Les budgets internes de recherche se font maintenant très rares (diminution dans trois quarts des unités), ce qui oblige les membres du corps professoral à se tourner vers les organismes subventionnaires, eux-mêmes soumis au régime minceur. Ces derniers se voient conférer, par ailleurs, un pouvoir accru en matière d'orientation de la recherche puisqu'ils contrôlent désormais tous les fonds disponibles à cette fin. Mieux, les coupures que l'on observe dans les ressources matérielles disponibles (ordinateurs et logiciels, télécopie, interurbains, photocopie, etc) obligent les membres des corps professoraux à compter sur les subventions pour rencontrer les exigences de ce que l'on définissait autrefois comme la vie normale d'un(e) professeur(e) universitaire.

L'augmentation de la pression pour obtenir des subventions de recherche se fait dans un contexte où l'on coupe du personnel de secrétariat (58% des unités), ce qui augmente les tâches « cléricales », et où l'on diminue les dégrèvements pour des postes administratifs. De plus, les nombreux départs de professeurs, que ce soit pour une préretraite plus ou moins volontaire ou pour d'autres raisons, laissent davantage de travail à ceux qui restent. La situation est particulièrement difficile pour les nouveaux et les nouvelles venus dans le corps enseignant. Cette situation transcende la division entre les champs disciplinaires. Ces personnes portent bien souvent sur leurs épaules la nouvelle image de productivité que les universités veulent se donner. Le *publish or perish* est devenu un diktat impi-

toyable. L'accès à la permanence et aux promotions est devenu très difficile. Un effet imprévu de cette situation concerne le sort des femmes professeures. L'augmentation du nombre de femmes complétant des études doctorales est un phénomène récent tout comme l'adoption de politiques d'embauche favorisant l'équité en emploi. On retrouve donc un plus fort pourcentage de femmes dans le groupe des jeunes professeures. La situation des jeunes professeur(e)s régulier(e)s est d'autant plus critique qu'aux portes des universités se massent des « précaires » fort compétents eux aussi.

La précarité n'est pas un phénomène nouveau dans les universités québécoises. Certaines universités, celles du réseau de l'Université du Québec notamment, utilisent les chargé(e)s de cours depuis longtemps. Les restrictions budgétaires actuelles confèrent toutefois à leur situation une dynamique bien particulière et fort complexe. Le nombre de responsables d'unités qui signale une diminution du nombre de cours enseignés par du personnel non-régulier est beaucoup plus important que le nombre de responsables qui signalent une augmentation. Ce sont les universités qui, historiquement, comptaient un fort contingent de précaires qui en réduisent leur nombre alors que celles qui, au contraire en faisaient peu usage, en augmentent le nombre.

De plus, les répondants à notre questionnaire signalent la dégradation des collections des bibliothèques universitaires. La situation des abonnements à des revues scientifiques est particulièrement alarmante. Ici aussi, on privilégie les revues les plus populaires au détriment des plus spécialisées, ce qui nuit à la formation de pointe.

Le portrait esquissé ici, à grands traits, est inquiétant. Comment peut-on espérer remplir adéquatement la mission de l'université en Art et en Sciences sociales et Humaines si on se trouve devant des classes bondées, dépourvu des ressources humaines et matérielles pour encadrer correctement les étudiantes et étudiants? Sera-t-on réduit à ne donner qu'un enseignement stéréotypé fondé sur des examens objectifs et la mémorisation? Comment former l'esprit

critique ou la capacité d'exposer logiquement une situation?

Une association comme l'ACSALF est touchée de plus d'une manière par les compressions budgétaires. D'abord, les disciplines qu'elle représente éprouvent des difficultés alors que son membership est ébranlé. En effet, alors que les préretraites réduisent le bassin dans lequel l'Association puise son membership, une dynamique complexe défavorise l'adhésion à l'ACSALF. On pourrait décrire le processus de la façon suivante. D'abord, les professeures et les professeurs les plus expérimentés, s'ils veulent obtenir les si prisées subventions de recherche, doivent réussir à publier et à présenter des communications dans les revues les plus prestigieuses et les colloques les plus en vue. Or, ces colloques et ces revues sont soutenus par des associations qui exigent l'appartenance à leur rang. Les ressources financières des professeur(e)s ayant les limites que l'on connaît, le choix de s'abonner à des associations et des revues étrangères s'impose d'emblée. Ensuite, ceux et celles qui piétinent aux portes des institutions universitaires, dans des statuts précaires, ou encore qui font face aux autres aspects d'un marché du travail incertain, sont peu enclins à devenir membres de l'Association. Ce qui n'est pas sans poser avec acuité la question du rôle de l'ACSALF et de ses capacités à protéger ses membres. ♦

RECTIFICATIF

Nous avons commis un double impair lors de la publication du programme du colloque « Mutations du lien social ». Nous avons en effet qualifié la revue *Carrefour* de « jeune revue », ce qui n'est nullement le cas puisque cette revue a 18 ans d'existence. La confusion provient sans doute du fait que cette revue a changé de politique depuis 1991.

Le libellé de la politique éditoriale du programme du colloque donnait à penser, d'une part, que *Carrefour* publiait des actes de colloques et des communications et, d'autre part, que les auteurs des articles devaient être membres en règle de l'ACSALF. Il va sans dire que la revue *Carrefour* est entièrement responsable de sa politique éditoriale et, qu'à ce titre, elle est totalement libre d'accueillir dans son numéro spécial consacré au lien social les articles qu'elle désire et aux conditions qu'elle souhaite.

Nos excuses au directeur de la revue *Carrefour* et à Ratiba Hadj-Moussa, responsable du numéro spécial.